



Rapport de la Présidente

Commission permanente du
vendredi 6 décembre 2019

4^{ème} Commission

N° CP-2019-11-4-2

Service instructeur

DSOL - Direction de l'autonomie

Service consulté

AVENANT A LA CONVENTION PLURIANNUELLE RELATIVE AUX RELATIONS ENTRE LA CAISSE NATIONALE DE SOLIDARITE POUR L'AUTONOMIE ET LE CONSEIL DEPARTEMENTAL DU HAUT-RHIN

Résumé : Le Conseil départemental a signé, le 21 décembre 2016, avec la CNSA une convention pluriannuelle 2016-2019 qui définit nos relations financières, et notamment le versement des recettes relatives à nos prestations individuelles - Allocation Personnalisée pour l'Autonomie, Prestation de Compensation du Handicap-, fonctionnement des MDPH, ainsi qu'aux actions de prévention. Le Conseil d'Administration de la CNSA a décidé de proroger la durée de cette convention jusqu'au 31 décembre 2020, unique objet de l'avenant proposé.

Dans le contexte des travaux faisant suite à la concertation Grand Age et Autonomie, de la future loi sur l'autonomie qui sera discutée au Parlement en 2020, et des prochaines orientations de la conférence nationale du handicap, il apparaît nécessaire, afin que les conventions pluriannuelles entre la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) et les départements prennent en compte ces évolutions, de prévoir une prorogation des conventions existantes qui prennent fin le 31 décembre 2019.

C'est pourquoi la CNSA propose aujourd'hui la signature d'un avenant à la convention pluriannuelle 2016-2019 la liant à la collectivité départementale visant à proroger cette dernière d'une année, soit jusqu'au 31 décembre 2020.

Cet avenant ne modifie aucun des autres termes de la convention initiale.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer et m'autoriser à signer l'avenant à la convention pluriannuelle relative aux relations entre la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) et le Conseil départemental du Haut-Rhin, joint en annexe.

La Présidente

La Présidente

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Brigitte Klinkert', written over a light blue horizontal line.

Brigitte KLINKERT